

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
Le lundi 26 janvier 2026 à 18h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES
 - 3.1 Acceptation de la lettre de démission - Directeur des services municipaux
 - 3.2 Révision et adoption de l'organigramme municipal 2026
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 403, rue Principale, le lundi 26 janvier 2026 à 18h00. Sont présents le maire Etienne-Alexis Boucher, les conseillères et conseillers Mélissa Théberge, Denis Pagé, Michael Scott, Jean-Marc Boyer, Rémi Marquis, Yannick Bédard et assiste également à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par le maire Etienne-Alexis Boucher et Line Provencher, directrice générale adjointe, est également présente et agit comme secrétaire. Les membres du conseil reconnaissent avoir tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 18 h 35.

Résolution
2026-01-027

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Boyer :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

Résolution
2026-01-028

3.1 Acceptation de la lettre de démission - Directeur des services municipaux

ATTENDU la réception d'une lettre de démission du directeur des services municipaux, en date du 15 janvier 2026;

ATTENDU QUE la date prévue pour la fin d'emploi est le 13 mars 2026;

ATTENDU QU'il est impératif pour l'organisation de débiter rapidement des démarches dans le but de pourvoir le poste, idéalement avant le départ de la ressource.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yannick Bédard

D'accepter la démission du directeur des services municipaux, monsieur Jonathan Lemaire;

DE mandater la direction générale à effectuer le processus d'embauche d'une nouvelle ressource, selon l'appel de candidature présenté;

ET D'autoriser la direction générale à effectuer toutes les dépenses requises aux fins des présentes, afin de supporter la Municipalité dans le processus et pour la réalisation des examens requis à l'embauche (psychométrie).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 Révision et adoption de l'organigramme municipal 2026

Le point est reporté à une séance ultérieure pour fins de décision.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Rémi Marquis propose de lever la séance à 18h38.

Etienne-Alexis Boucher
Maire

Line Provencher
Directrice générale adjointe

Je, Etienne-Alexis Boucher, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Etienne-Alexis Boucher
Maire